

-----  
 SERVICE DEPARTEMENTAL DES  
 REFUGIES & SINISTRES

o  
 o(o  
 AGEN, le 27 Mai 1944.

LD/YB

Commission  
 de Bourlès

Le Commissaire Adjoint D U P O N T

à

Monsieur le PREFET de LOT &amp; GARONNE

OBJET : Camps abandonnés  
 par les C.J.F.

-----  
 -----

*Marchés  
 Juive  
 ou Casteljaloux*

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que, accompagné de M. le Directeur du Service des Réfugiés, j'ai visité les installations des chantiers du département.

CASTELJALOUX J'ai vu M. le Commissaire LAMBRET, ancien Chef du Groupement 47 de CASTELJALOUX qui commandait tout récemment encore, le Groupement 4 des travailleurs. Le Chef LAMBRET vient d'être mis en position de reclassement mais, se jugeant responsable des jeuns restant au groupement il continue son Service en vue d'assurer la liquidation de son groupement.

L'effectif des Jeunes actuellement à ce groupement est restreint ils seront prochainement mutés à un autre orga-  
nisme.

De ce fait, les camps les plus isolés sont dès mainte-  
 nant abandonnés et non gardés, d'autres sont gardés par un  
 corps de garde de l'armée d'occupation, d'autres enfin par  
 les derniers jeunes présents.

Le matériel très important insuffisamment surveillé court tous les risques de détérioration, et de perte. Il se compose notamment du matériel automobile et hippomobile, de campement (cuisine, couchage ...) d'infirmierie, de bureau ... etc...

Pour en assurer la conservation; les allemands ont donné l'ordre de le regrouper et de le faire entreposer à LANGON; le Chef LAMBRET s'emploie à ce travail qui se réalise très lentement du fait du manque de moyens de transport, le matériel automobile étant dès à présent contrôlé par l'armée occupante.

Nous avons visité des camps non gardés depuis quel-  
 ques

.../...

jours la situation est telle que nous pouvions le craindre: en particulier le camp de POMPIEY qui était particulièrement bien installé est en complet désordre, installation électrique en partie détruite, tous les châlits en tas devant les baraques les installations intérieures abîmées, les châssis de fenêtre enlevés ...

Les camps de CASTELJALOUX gardés par l'armée occupante sont en bon état.-

Les camps de CASTELJALOUX et des environs de BARBASTE (Gpt 31) présentent un intérêt certain pour l'hébergement éventuel des réfugiés, je pense qu'il serait urgent de les faire réserver à cet usage et d'en faire assurer la garde; il serait bon également de faire réserver à l'usage du Service des Réfugiés tout le matériel de couchage et de cuisine ainsi que le matériel sanitaire. Ce service serait chargé de sa sécurité et de sa conservation et en assurerait le stockage en des lieux compris dans les limites du département.-

Il semble que les autorités occupantes comprennent la nécessité du maintien de l'ordre dans le cas d'une affluence de réfugiés dont la répartition rapide dans le département ne pourra se faire que si nous disposons de camps vers lesquels nous les dirigerions dès leur arrivée à LA REOLE.-

Dans ces camps s'opèrerait un premier regroupement le SERVICE des REFUGIES, y ferait les opérations administratives et dirigerait rapidement les évacués vers les communes d'accueil. Mais il sera évidemment nécessaire d'envisager l'hébergement pour une nuit donc le matériel de cuisine et de couchage sera indispensable.

GRUPEMENT 36 à STE.LIVRADE : Occupé par les chantiers qui y sont normalement installés.

L'avenir des Chantiers en général et celui de ce groupement en particulier, étant incertain, ces installations pourraient également être mises en totalité ou en partie à la disposition du SERVICE des REFUGIES. En particulier, le camp GILLET présenterait un intérêt certain.

CAMP DE BIAS. - M.MIRANDE a pris toutes dispositions pour que ce camp soit dès à présent occupé tout au moins en partie. Il est prévu, en particulier d'y installer les enfants nécessitant des soins spéciaux, et, en accord avec M. le Docteur DELTEIL, des vieillards dont l'hébergement au camp de BIAS libèrerait par ailleurs des locaux utilisables à d'autres titres.-

QUESTION RAVITAILLEMENT. - Une discussion est en cours avec le Service du Ravitaillement-général. Une décision sera prise Mardi prochain pour améliorer la situation difficile des réfugiés dans les communes d'accueil.

